

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout www.certigreen.be

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94 Fax: 04/383.65.55

E-mail: fdevillers@skynet.be



SERAING , le 26-10-2015 Numéro : FA2015760

Code client	CL02960
Date d'échéance	26-10-2015
Mode de règlement	
Date de livraison	26-10-2015

Madame PIRET Andrée Rue Saint-Donat, 2

6987 Rendeux Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Renory n°200 à Angleur	1,00	198,35	198,35	21,00
Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par Socotec	1,00	123,14	123,14	21,00
Payé par B-C le 24/10/2015				
	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Renory n°200 à Angleur Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par Socotec	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Renory n°200 à Angleur Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par Socotec	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Renory n°200 à Angleur Prise de RDV et contrôle d'une installation flectrique par Socotec	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Renory n°200 à Angleur Prise de RDV et contrôle d'une installation electrique par Socotec 1,00 198,35

Récapitulatif des factures d'acomptes

Date	Référence	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
26-10-2015	FD00147	321,49	67,51	389,00
	Total	321,49	67,51	389,00

Taux	Base	Montant	Mt payé	Solde TVA
21,00	321,49	67,51	67,51	

Total HT	321,49
Total TVA	67,51
Total TTC	389,00
Acompte	389,00
Net à payer	0,00 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.